

Madame la Députée,

Nous savons que Madame la Ministre de l'Éducation nationale interviendra à l'Assemblée nationale, mardi 24 mars, devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation, au sujet de la réforme.

C'est pourquoi, afin d'interroger Madame la Ministre, nous, enseignants de Lettres classiques et membres de l'Association des Professeurs de Grec et de Latin de l'Académie de Nantes (APLG) - association membre de la Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes (CNARELA) - voulions vous faire part de notre plus grande inquiétude concernant l'avenir des langues anciennes au sein de la réforme du collège annoncée il y a une dizaine de jours maintenant.

Ces enseignements, vous le savez, ne sont plus depuis longtemps réservés à une "élite" : ils touchent 20% des élèves des collèges. Dans l'académie de Nantes, plus de 17000 élèves pratiquent une langue ancienne.

Nous sommes à votre disposition pour toute demande d'information.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame la Députée, nos salutations les plus respectueuses.

Claire Laimé-Couturier,
Présidente de l'APLG-Cnarela